



# GARES & CONNEXIONS



## UN SYNDICAT EST UN SYNDICAT ? UN CSE N'EST PAS UN CE !

Quand Gares & Connexions a été créée en 2009 et à la suite des premières élections sur ce périmètre, la CFDT s'est opposée à la mise en place d'un CE identique à ceux qui existent aujourd'hui. **Décryptage.**

### 668 € PAR AN ET PAR CHEMINOT

Chaque année, la SNCF verse des dizaines de millions d'euros au CCGPF, soit 1,721 % de la masse salariale. À cela s'ajoutent les subventions pour financer les cantines, largement déficitaires et accessibles à seulement un cheminot sur dix. La CFDT veut revoir le modèle de gestion actuel afin que tous les agents puissent bénéficier d'une réelle politique d'action sociale et culturelle (ASC). 30 à 40 % du budget des ASC est consacré à la restauration.

### POURQUOI IL FAUT PLUS DE CFDT ?

Un accord fixe les modalités de gestion des activités sociales et culturelles, demandant aux signataires le reversement de leur budget ASC en plus du montant de la quote-part - de 34,10 % - que doit verser chaque CE au CCGPF. Cet accord a été signé en 2015 entre la CGT, l'UNSA et SUD-RAIL. La CFDT a été la seule organisation syndicale à le refuser, car il était demandé de reverser

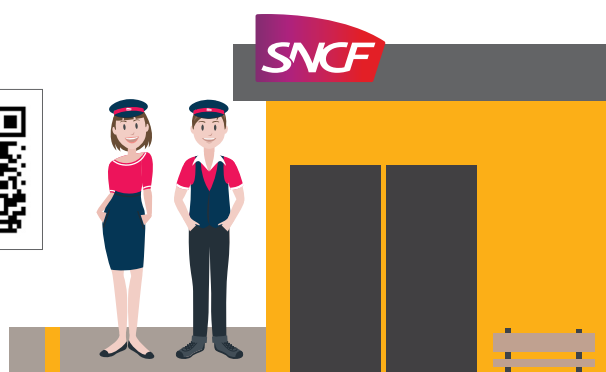
des sommes conséquentes sans avoir un mot à dire sur leur utilisation ! D'ailleurs, force est de constater que les CE nationaux gérés par l'UNSA, dont celui de Gares & Connexions, ont rejeté cet accord signé par leur fédération pour assurer eux-mêmes la politique ASC. C'est la raison pour laquelle certains se sont vu refuser l'accès aux cantines sous prétexte de non-conventionnement par un autre CE. Les cheminots aimeraient simplement avoir le choix et bénéficier d'un CE qui réponde à leurs attentes.

### QUE PROPOSE LA CFDT ?

- ➔ un audit sur le fonctionnement du CCGPF et des CE dans le cadre de leur politique d'ASC et de leurs moyens de gestion alloués ;
- ➔ un audit sur le patrimoine du CCGPF et des CE, de leur taux de fréquentation, de la durée d'ouverture de ses installations, de leurs coûts de fonctionnement et de la répartition de l'utilisation faite pour les agents de chaque CE.

### LA CFDT REVENDIQUE QUE LA GESTION DES CANTINES SOIT COMPLÈTEMENT CONFIEE À LA DIRECTION DE LA SNCF

À cet effet, elle a déposé une motion dans chaque CE. Dès le second CE de Gares & Connexions, la CFDT a porté seule cette motion. CGT a voté contre et l'UNSA s'est abstenue. La CFDT demande que la restauration sur le site de Saint-Denis puisse être également reprise par la direction, permettant ainsi aux cheminots, quel que soit leur établissement d'attache, d'y accéder sans distinction. ☺☺☺



## LE DÉVELOPPEMENT PROPOSÉ PAR LA CFDT

- ① Mise en place des chèques vacances avec des subventions calées sur le coefficient familial (c'est déjà le cas pour le CE G&C, mais pas dans tous ceux dirigés par l'UNSA).
- ② Mise en place d'une subvention pour la pratique d'une activité sportive ou artistique au plus près des salariés (lieu d'habitation

ou lieu de travail) afin de favoriser la pratique individuelle et collective.

- ③ L'élargissement du titre-restaurant pour tous afin que chaque cheminot ait le choix de sa restauration.
- ④ Favoriser l'accès au cinéma, aux spectacles vivants et à la culture en mettant en œuvre des actions adaptées (subventions, organisation d'activités collectives, etc.).
- ⑤ Mise en place d'une offre de vacances personnalisée, en proposant aux agents des voyages d'exception à prix négocié, payable en plusieurs

fois et avec un tarif modulé en fonction du coefficient familial.

Ces voyages permettent de contribuer à créer un collectif en favorisant les échanges entre agents et leur famille.

- ⑥ Mise en place d'une plate-forme web pour bénéficier des activités des CSE directement en ligne.
- ⑦ Organisation d'activités pour la fin de l'année pour tous les agents et leurs familles.
- ⑧ Poursuite de la politique des centres de vacances pour tous les enfants de cheminots. ●

### UNE POLITIQUE QUI DOIT ÊTRE REPENSÉE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CHEMINOTS

Nombreux sont ceux qui renoncent à leur CE, alors qu'une subvention leur est accordée. Pour la CFDT, il est grand temps de réconcilier les cheminots avec leurs futurs CSE. Une gestion de bon sens est possible et nous l'avons démontré à travers toutes les actions menées au sein du CE Siège SNCF Réseau pendant ces trois dernières années. Parlez-en avec vos collègues.

### UN CSE EST BEAUCOUP PLUS QU'UN CE !

Où défendra-t-on les conditions de vie et de travail des salariés ? Quid des notations ? Deux questions parmi d'autres qui démontrent que des places de ciné à 3 € ne suffisent pas au bonheur des salariés ! Gares & Connexions migre de Mobilités à Réseau, en filiale d'un ÉPIC qui se transforme en SA. Beaucoup de questions se posent. Un syndicat fort qui sache défendre les salariés est donc indispensable.

Qui est première organisation syndicale de France ? Qui est première organisation chez les cadres et se préoccupe de leurs revendications particulières ? Qui bénéficie d'un réseau juridique qui permet la défense du salarié jusqu'au prud'homme ? Qui a signé l'accord 35 heures à la SNCF ? Grâce à qui l'intéressement est une réalité à la SNCF ?

### NOUVELLES RÈGLES DE REPRÉSENTATIVITÉ

À partir du 1<sup>er</sup> mai dernier, pour signer un accord, il faut la signature des organisations syndicales cumulant 50 % des voix lors des dernières élections professionnelles. Si tel avait été le cas, il n'y aurait pas eu d'accord télétravail ou titres-restaurant. Souvent, en période électorale, des organisations syndicales promettent des activités sociales de haut niveau, alors qu'en réalité elles reconduisent le système au travers d'un accord de gestion des CE.

### À NE PAS OUBLIER

Le CSE introduit une notion d'instance représentative du personnel unique. Ce ne sont pas que des voyages qui permettront à chacun d'avoir une vie équilibrée pro / perso. ●



**POUR PLUS D'ACTIVITÉS SOCIALES,  
IL FAUT PLUS DE CFDT DANS TON CSE  
VOTE ET FAIS VOTER CFDT !**

